

# Ermont magazine

L'INFORMATION MUNICIPALE

*Joyeux Noël*



**DOSSIER**

La sécurisation des écoles

➤ page 11

**VIE LOCALE**

Une unité d'enseignement maternelle ouvre à Ermont

➤ page 15

**PORTRAIT**

Corinna Niemeyer, une musicienne aux doigts de fée

➤ page 24



# Capiro Clinique Claude Bernard

9 avenue Louis Armand 95120 ERMONT

**0826 96 96 97**

(Service 0,19€/min + prix appel)

CHIRURGIE

CHIRURGIE ROBOTIQUE

ORTHOPEDIE - HYPERSPECIALISTES

MATERNITE / NEONATOLOGIE

MEDECINE

ENDOSCOPIE

CENTRE HEMODIALYSE

KINESITHERAPIE  
REEDUCATION

LABORATOIRE  
D'ANALYSES MEDICALES

RADIOLOGIE/SCANNER/IRM

**URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17**



A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne  
[www.clinique-claude-bernard.fr](http://www.clinique-claude-bernard.fr)

**Grignotage • Insomnie**  
**Stress • Ménopause**  
**Post grossesse...**  
**Kilos en trop ?**

**Ma diététicienne**  
**Ma solution !**

**OFFRE EXCLUSIVE**  
**Votre bilan diététique offert\***

**NATUR HOUSE**  
Experts en rééducation alimentaire

8, rue Saint Flaise Prolongée - 95120 ERMONT  
Tél. : 01 34 15 52 94 - [naturhouse.ermont.95@gmail.com](mailto:naturhouse.ermont.95@gmail.com)

\* Sur présentation de cet flyer, un bilan diététique personnalisé de 15 ans. Offre sans obligation d'achat valable une seule fois par personne (jusqu'au 31/12/2016)



Pour les jeunes Ermontois âgés de 16 à 19 ans

# CHANTIERS JEUNES

L'expérience d'un premier job !

Les candidatures sont à déposer à partir du 19 décembre 2016  
Date limite de dépôt : 17 février 2017



Direction Jeunesse et Sports  
Point d'Information Jeunesse - Espace Jeunesse  
37 bis rue Maurice-Berthaux - 01 34 44 22 30  
[ps@ville-ermont.fr](mailto:ps@ville-ermont.fr) - [www.ville-ermont.fr](http://www.ville-ermont.fr)



**16**  
EXPOSITION FAMILIALE  
**17**

**ENTRÉE LIBRE**

**Les Cimaises du Théâtre**

**Exposition Virginie Trefert**

**Peinture**

**Du 2 au 16 décembre**

Mercredi : de 10h à 12h et de 15h à 17h  
Jeudi et vendredi : de 15h30 à 19h  
38 minutes avant chaque spectacle et séance de cinéma.

**Avec démonstration de l'artiste !**

Foyer du Théâtre Pierre-Fresnay  
3 rue Saint-Flaise Prolongée - 95120 Ermont  
Renseignements 01 34 44 83 88  
[ermont.fr/culture](http://ermont.fr/culture)

VILLE d'ERMONT

- **Éditorial** p. 3
- **Retour en images** p. 4
- **En bref** p. 7
- **Actus** p. 8
- **DOSSIER**

**La sécurisation des écoles** p. 11



■ **Vie locale** p. 15

- **Culture**
- I Spectacles p. 16
- I Conférences p. 18
- I Au cinéma p. 19

■ **Associations** p. 20

■ **Agenda** p. 21

■ **Tribunes du conseil municipal** p. 22

■ **Vie pratique** p. 23

■ **Portrait**

I Corinna Niemyer, une musicienne aux doigts de fée p. 24

## Initiatives de fin d'année

À la veille de ce temps privilégié des fêtes de Noël et du Nouvel An où nous retrouvons l'ambiance apaisante et chaleureuse de la famille et de l'amitié, je voudrais vous annoncer deux événements importants qui vont marquer l'année 2017 à Ermont.

Le premier est le renforcement massif de l'accompagnement à la scolarité. Comme nous nous y étions engagés durant la campagne électorale de 2014, nous allons franchir une étape dans cette action pour laquelle la commune consacre déjà 350 000 euros par an. Pour tous les enfants des écoles primaires, les études d'après classe deviendront des études dirigées, où la commune rémunèrera les professeurs d'école afin qu'ils aident les enfants à réviser et préparer leurs devoirs. Cette mutation concernera tous les enfants scolarisés et s'ajoutera au soutien scolaire qui concerne déjà des centaines d'enfants accueillis dans les centres sociaux de quartier et le service jeunesse.

Elle sera complétée par une action sans précédent dans le Val-d'Oise : l'aide personnalisée aux quarante enfants les plus en difficulté (pour des raisons sociales, culturelles, familiales ou personnelles) de notre commune afin de les accompagner et les mettre à niveau. Nous nous appuyerons sur l'évaluation des professeurs de l'Éducation Nationale et cet accompagnement sera réalisé par l'association CLÉ (Compter, Lire et Écrire), que nous avons lancée il y a bientôt vingt ans et qui a obtenu des résultats excellents dans sa bataille contre l'illettrisme chez les jeunes adultes. Cette fois, il s'agit des enfants de CM1-CM2 et du collège, avec une méthode pédagogique adaptée que CLÉ a commencé à expérimenter cette année. Nous démarrerons dès janvier 2017 et les enfants sélectionnés seront suivis le temps nécessaire. Chaque année, de nouveaux enfants en difficulté les rejoindront ou les remplaceront.

Cette double opération sera lancée dès le début de l'année et s'adaptera en fonction des résultats. Son financement sera assuré par la commune et sera une des priorités budgétaires.

La deuxième initiative est la création d'une maison de services au public qui sera installée par la municipalité d'Ermont et l'État à l'intérieur de la gare d'Ermont-Eaubonne. Afin de rétablir la billetterie grandes lignes supprimée il y a quelques mois par la SNCF et de pérenniser la présence menacée de la Poste, j'ai proposé à l'État de faire reprendre ces services par la ville d'Ermont dans le cadre d'une maison de services au public qui accueillera également l'état-civil (cartes d'identité et passeports) et les services publics essentiels (CAF, CPAM, Pôle Emploi) ainsi qu'un garage à vélos sécurisé. Le personnel municipal ermontois sera cofinancé et formé par l'État et les services concernés. Après plusieurs mois de négociations avec l'État (je remercie l'action très efficace de Monsieur le Préfet et de Madame la Sous-Préfète d'Argenteuil), la Poste et la SNCF, les conventions vont être signées pour que cette Maison des services au public voit le jour dans les plus brefs délais.



La présence des services publics sera ainsi renforcée et pérennisée dans ce nouveau quartier, même s'il faut déplorer que la désertification des services essentiels ne puisse être enrayerée que par l'action volontariste des collectivités locales et de leurs contribuables.

Comme vous le voyez, les initiatives continuent pour qu'Ermont reste une collectivité exemplaire au service de ses habitants.

**Hugues PORTELLI,**  
votre Maire

**Si vous ne recevez pas normalement le magazine municipal, contactez la société Champar au n° vert suivant 0 800 07 12 50.**



**IMPRIM'VERT®**

Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60% recyclé.

# Retour en images



## HALLOWEEN

28 OCTOBRE

Frayeur assurée à l'Accueil de loisirs Paul-Langevin où petites sorcières, citrouilles diaboliques et monstres en tous genres étaient réunis pour le bal d'Halloween.



## QUARTIER EN FÊTE

29 OCTOBRE

Petits et grands habitants des quartiers Centre-ville/Jules-Ferry et Gros-Noyer/Calmette étaient invités à un spectacle réunissant du cirque, de la danse et des jeux, au Théâtre Pierre-Fresnay.



## CAFÉ-JEUX ET SPECTACLE

15 OCTOBRE

Petits et grands se sont donnés rendez-vous à la bibliothèque annexe André-Malraux pour des parties de jeux de société divers et variés. En parallèle le Centre socio-culturel François-Rude a organisé un spectacle « voyage autour des rythmes », suivi d'un goûter afin de terminer la journée en beauté.



## LE CONSERVATOIRE PRIMÉ

27 OCTOBRE

Bravo aux élèves de la classe de trombone du Conservatoire C.R.C. Jacques-Juteau qui ont remarquablement représenté la ville d'Ermont au concours régional de Bourg-la-Reine (92). Lilou Nguyen a d'ailleurs remporté le premier prix dans la catégorie « moustiques ».

 DÉPOSEZ  
VOS PHOTOS SUR  
ERMONT.FR



## SEMAINE BLEUE

DU 7 AU 10 NOVEMBRE

Lors de cette semaine consacrée aux seniors, les associations ouvraient leurs portes, une conférence sur la fracture numérique était organisée par le Centre communal d'action sociale ainsi qu'un forum « Bien vivre sa retraite » par la Caisse nationale d'assurance vieillesse. Enfin, trois membres du conseil des seniors ont proposé une représentation de saynettes d'improvisation.



© Déclic photos Franconville



## COMMÉMORATION / 11 NOVEMBRE

Monsieur le Maire, accompagné du cortège, a déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts, afin de commémorer l'armistice.



## KARAOKÉ / 19 NOVEMBRE

Les habitants des quartiers Passerelles Carreaux Commanderie et Templiers ont chanté à tue-tête au Complexe sportif Rebuffat, lors du karaoké organisé par le Conseil de quartier en partenariat avec le Centre socio-culturel François-Rude. Ils ont également échangé autour d'un bon repas offert par le Conseil de quartier.



## BABY-SITTING / 4 NOVEMBRE

Les parents ont rencontré des baby-sitters formés à la garde d'enfants, à l'Espace Jeunesse. Certains d'entre eux ont sans aucun doute eu la chance de rencontrer la perle rare !



## PRÉVENTION DES ACCIDENTS DOMESTIQUES

### DU 7 AU 10 NOVEMBRE

Le service municipal Prévention Santé, en partenariat avec les Centres socio-culturels de la ville d'Ermont, la Maison de quartier des Espérances, le service municipal Petite Enfance, le Centre communal d'action sociale, l'Association CALYXIS et la CAF du Val-d'Oise, a organisé une action de sensibilisation aux accidents domestiques à destination de la population ermontoise du lundi 7 au jeudi 10 novembre dernier au sein du Centre socio-culturel des Chênes.

Plusieurs outils pédagogiques de prévention, animés par des intervenants spécialisés, ont été proposés afin d'aider les publics à identifier les risques qui existent au sein même de leur domicile et d'apporter des conseils et des aides à la prévention de ces risques domestiques.

Cette semaine de sensibilisation, ouverte à tous, a touché au total :

- 127 adultes (parmi lesquels des assistantes maternelles, les bénéficiaires de cours d'alphabétisation mis en place par les centres socio-culturels de la ville, des parents, des professionnels de la petite enfance, des agents municipaux) ;
- 20 adolescents ;
- 108 enfants.

© Marie Gourjil

## SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DU 14 AU 26 NOVEMBRE

La Municipalité, en partenariat avec le CCFD-Terre Solidaire et l'Unicef, a organisé la neuvième édition ermontoise de la Semaine de la solidarité internationale et du développement durable sur le thème : se nourrir est un droit. Des expositions et sensibilisations pour tous les publics étaient organisés ainsi qu'une fête dans les accueils de loisirs pour célébrer le 27<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, une restitution de voyage en Équateur et un « repas qui dérange » pour apprendre des données incroyables...

Enfin, deux temps forts ont ponctué la semaine :

- la projection du documentaire *Demain*, suivi d'un débat en présence d'un bénévole du CCFD-Terre Solidaire et d'Olivier Perrin du Mouvement Colibris, a réuni plus de 230 personnes le 15 octobre au Cinéma Pierre-Fresnay
- la course solidaire : la Ronde d'Ermont, où 1 euro par dossard a été versé à chacune des associations UNICEF et CCFD Terre-Solidaire. Un grand merci !



RETROUVEZ  
TOUTES LES PHOTOS  
DE L'ÉVÉNEMENT  
SUR [ERMONT.FR](http://ERMONT.FR)

## Rappel : faites calculer votre quotient familial

Si vous ne l'avez pas encore fait, il est encore temps de faire calculer votre quotient familial. Il sera appliqué dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Rendez-vous en mairie avant le **4 décembre**, avec votre dossier complet (originaux et photocopies) : avis d'imposition 2016, attestation de paiement des prestations familiales délivrées par la CAF et justificatif de domicile de moins de trois mois). La démarche peut être effectuée par voie postale ou par courriel.

Attention, le tarif maximal sera appliqué aux familles n'ayant pas fait calculer leur quotient familial, et aucune rétroactivité ne sera possible.

↳ Direction de l'action éducative  
01 30 72 38 32 – [education@ville-ermont.fr](mailto:education@ville-ermont.fr)



## Inscriptions sur les listes électorales

Si ce n'est pas encore fait, vous avez jusqu'au **31 décembre 2016** pour vous inscrire sur les listes électorales. Rendez-vous en mairie avec une

pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile à votre nom, daté de moins de trois mois. Par ailleurs, n'oubliez pas de signaler tout changement d'adresse au sein de la commune.

## L'Europe à l'honneur au lycée Ferdinand-Buisson



Le lycée Ferdinand-Buisson vient d'être nommé École Ambassadrice de l'Europe par le bureau du Parlement à Paris. Le 9 mai dernier, lors de la fête de l'Europe, le lycée a reçu un député européen. Chaque année, il participe aux programmes Erasmus et Lefèvre, et la section européenne participe activement à l'ouverture du lycée sur l'Europe.

Le 13 octobre dernier, vingt-quatre élèves de la section européenne du lycée, accompagnés de deux professeurs, ont siégé au Parlement européen à Strasbourg dans le cadre du programme Euroscola. Le lycée Ferdinand-Buisson est le seul lycée professionnel français faisant partie des dix-neuf classes lauréates de ce concours national.

Un grand bravo !

## Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu **jeudi 15 décembre à 20 h 45**, en mairie bâtiment B, salle Jacques Berthod. Le conseil municipal est ouvert au public.

## Visites de convivialité



Le Centre communal d'action sociale (CCAS), en collaboration avec les centres socio-culturels et le Conseil des seniors, propose aux seniors isolés, des visites de convivialité à domicile. Au cours de ces visites sont prévus des échanges amicaux, des jeux ou encore des sorties dans l'environnement proche. Si vous souhaitez vous investir dans une aventure humaine et enrichissante, contactez le CCAS.

↳ Centre communal d'action sociale  
Service Seniors – Mairie bâtiment B  
100 rue Louis-Savoie – BP 40083  
95123 Ermont Cedex  
01 30 72 38 44 – [ccas@ville-ermont.fr](mailto:ccas@ville-ermont.fr)

## Plan local d'urbanisme

L'enquête publique sur le Plan local d'urbanisme (PLU) prend fin le 9 décembre. Tous les documents sont consultables sur [ermont.fr](http://ermont.fr) et au service Urbanisme, aux horaires d'ouverture. Un commissaire enquêteur sera présent pour recueillir les avis des Ermontois (100 rue Louis-Savoie, Mairie Bâtiment B) :

- **Vendredi 2 décembre de 14 h à 17 h**
- **Vendredi 9 décembre de 14 h à 17 h**

Enfin, le nouveau Plan local d'urbanisme sera proposé au conseil municipal de février 2017.

↳ Service urbanisme – Mairie bâtiment B  
01 30 72 31 90

# En attendant le père Noël

En attendant Noël, les rues d'Erment vont s'illuminer. Avec un peu de chance, vous aurez peut-être la chance de croiser le père Noël en personne et même de vous faire photographier avec ! Découvrez dès à présent le programme des animations, en ville et dans les structures municipales.



## DES ANIMATIONS HAUTES EN COULEURS

À l'approche de Noël, la ville revêt son habit de lumière. Le Théâtre Pierre-Fresnay présente son arbre géant, le rond-point du centre-ville son dôme étincelant, la fontaine de la place Anita Conti, son sapin illuminé.



## AU CINÉMA PIERRE-FRESNAY



Dimanche 11 décembre, première édition du Ciné p'tit déj' spécial Noël. À 9 h 30, petit-déjeuner en présence du père Noël et à 10 h, projection du film d'animation *Julius et le père Noël* (dès 3 ans).

(pour plus d'informations, page 20)

## AU MARCHÉ

Samedi 3 et mercredi 7 décembre, sur le marché Saint-Flaive, le père Noël fera une distribution de bonbons. Par ailleurs, les enfants s'installeront dans son traîneau pour se faire photographier et 300 photos seront offertes.

De plus, des bornes de jeux seront installées, afin de faire gagner des centaines de cadeaux, comme des bottes de Noël géantes !

## AU CENTRE COMMERCIAL DES CHÊNES

Mercredi 28 décembre, de 15 h à 17 h, rendez-vous devant le centre commercial des Chênes, où des animations pour adultes et enfants vous attendent, autour d'un café.



## DANS LES CENTRES SOCIO-CULTURELS

Les deux centres socio-culturels et la maison de quartier de la ville ont concocté pour les habitants de leur quartier, des activités, placées sous le signe du partage !

➤ Les festivités commencent **dès le 3 décembre**. Les Centres socio-culturels des Chênes et François-Rude proposent une sortie au cirque, avec des animations interactives le matin, un déjeuner en présence des artistes et un spectacle l'après-midi.

Rendez-vous à 8 h 45, retour prévu vers 17 h 30.

Inscriptions obligatoires à l'accueil du centre socio-culturel. Tarif : 8€ (Tarif majoré pour les non-Ermontois sous réserve de disponibilité). Attention places limitées !

➤ **Le mardi 27 décembre**, c'est au tour de la Maison de quartier de proposer la même activité à ses habitants.



Découvrez le programme du **Centre socio-culturel des Chênes**, imaginé spécialement pour ces fêtes de fin d'année.

➤ **Samedi 17 décembre**, de 13 h 30 à 18 h, venez assister au Théâtre Pierre-Fresnay à la projection du film « *VAIANA, la légende du bout du monde* », suivi d'animations et d'un goûter.

Animation proposée en partenariat avec le Conseil de Quartier Balzac/Bapaumes/Rosignaux et Chênes. Inscriptions obligatoires auprès du service Conseils de quartier au 01 30 72 31 76 ou 01 30 72 37 88. Places limitées.

➤ **Lundi 19 décembre**, de 14 h à 19 h, les enfants inscrits aux activités du centre socio-culturel participeront à une après-midi festive, placée sous le signe de la danse, avec un Just Dance® géant et un grand goûter de Noël.

Renseignements et inscriptions sur place à l'accueil du centre socio-culturel.

➤ **Mercredi 21 décembre**, de 15 h à 17 h 30, les enfants sont invités à un bal de fin d'année pour petits et grands, suivi d'un goûter au Centre socio-culturel des Chênes.

Renseignements et inscriptions sur place à l'accueil du centre socio-culturel. Attention places limitées ! (Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte).

➤ Enfin, **jeudi 22 décembre** de 15 h à 17 h 30, le centre réserve une séance de contes en famille suivi d'un goûter (vos gâteaux sont les bienvenus).



La **Maison de quartier des Espérances**, quant à elle, mijote un programme tout aussi réjouissant.

➤ **Mercredi 14 décembre**, de 14 h 30 à 17 h, en partenariat avec le Conseil de Quartier Espérances/Arts, vous pourrez assister au spectacle *Les contes de Millenotes*, suivi d'ateliers (sculpteur de ballons, maquillage et ateliers créatifs). Ce spectacle sera suivi d'un goûter.

Inscriptions obligatoires à l'accueil de la Maison de quartier. Attention places limitées !

➤ **Jeudi 29 décembre**, de 14 h à 15 h 30, une fois les fêtes passées, vous pourrez vous relaxer en famille, lors d'un atelier yoga parents/enfants.

Inscriptions obligatoires à l'accueil de la Maison de quartier à partir du 28 novembre.



Enfin, le **Centre socio-culturel François-Rude** sera lui aussi de la fête.

➤ **Samedi 10 décembre**, dès 15 h, en partenariat avec le Conseil de Quartier Passerelles / Carreaux / Commanderie / Templiers, venez profiter en famille de nombreuses animations, un conte pour enfants « *Noël au Village* », un spectacle de magie ainsi que des ateliers créatifs et un goûter (crêpes,

chocolats chauds et confiseries) en présence du père Noël...

Gratuit et ouvert à tous.

Inscriptions pour le spectacle et le conte à l'accueil du centre socio-culturel.

➤ **Mardi 20 décembre**, de 14 h à 18 h, laissez libre cours à votre imagination pour réaliser les constructions les plus folles lors d'une animation Kapla®. Un goûter sera également proposé.

Gratuit et ouvert à tous.

Inscriptions obligatoires à l'accueil du centre socio-culturel.



© Fotolia

**ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DES CENTRES SOCIO-CULTURELS, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS :**  
Mme Florence Mary



• **CENTRE SOCIO-CULTUREL DES CHÊNES**  
• 9 rue Utrillo  
• 01 34 14 32 65

• **CENTRE SOCIO-CULTUREL FRANÇOIS-RUDE**  
• Allée Jean de Florette  
• 01 34 44 24 60

• **MAISON DE QUARTIER DES ESPÉRANCES**  
• 112 rue du 18 Juin  
• 01 34 15 75 07

## Accès Sports



© Fotolia

Proposé par la Direction Jeunesse et Sports, le dispositif Accès Sports permet aux jeunes de 11 à 17 ans de pratiquer gratuitement des activités sportives, encadrées par des animateurs, en proposant chaque jour une activité différente. Les exercices sont adaptés en fonction du public présent (garçons, filles, adolescents, jeunes), et des temps d'échanges sont organisés les après-midis afin de favoriser le lien entre les jeunes et les animateurs. Les activités ont lieu **du lundi 19 au jeudi 23 décembre**, et à chaque période de vacances scolaires, dans les Complexes sportifs Gaston-Rébuffat et Auguste-Renoir, du lundi au vendredi et à l'Espace Jeunesse les vendredis.

➤ Retrouvez le programme complet sur [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr)

## Chantiers jeunes, une première expérience à saisir !



Mis en place chaque année par la Direction Jeunesse et Sports, les Chantiers jeunes ont pour objectif d'informer et de former toujours plus les jeunes Ermonçais. Les jeunes bénéficient de l'expérience d'un premier job et acquièrent ainsi de nouvelles compétences. Encadrés par des professionnels, ils sont immergés sur divers chantiers au sein d'un service municipal (peinture, voirie, jardinage, secrétariat...).

➤ Pour y participer, il suffit de déposer sa candidature entre le 19 décembre 2016 et le 17 février 2017 à l'Espace Jeunesse.

## Vidange piscine

La piscine municipale Marcellin-Berthelot fermera ses portes du 19 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclus, pour la vidange réglementaire. Rendez-vous dès le **3 janvier 2017** pour de nouveaux plongeurs.

## Le CMEJ récompensé !



© DR

Lors du onzième congrès de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (anacej), le jury, en partenariat avec le Réseau national de la communication publique et territoriale, a décerné un prix « coup de cœur » au Conseil municipal d'enfants et de jeunes (CMEJ) d'Ermont pour son projet Parcourama d'Ermont. En effet, les jeunes ont élaboré quatre circuits-promenade sécurisés pour les Ermonçais, à parcourir à pied, à vélo ou en trottinette...

Ces parcours sont téléchargeables sur [ermont.fr](http://ermont.fr).

« Nous sommes surpris et fiers d'avoir gagné ce prix et cela nous donne encore plus de motivations pour réaliser d'autres projets. Nous étions émus, émerveillés, c'était un moment magique pour nous ! », racontent les jeunes qui ont participé au séjour.

## Pass'Sports

N'oubliez pas de déposer votre dossier Pass'Sports avant le 31 décembre 2016 à l'Espace Jeunesse, afin de bénéficier d'une aide financière sur les inscriptions en clubs sportifs.



➤ DIRECTION JEUNESSE ET SPORTS  
 37 bis rue Maurice-Berteaux  
 01 34 44 10 30



## La sécurisation des écoles

Depuis plusieurs années, des mesures de mise en sécurité ont été développées aux abords des écoles (passages piétons, surveillance par les Polices municipale et nationale...). Aujourd'hui, dans un contexte de risque terroriste pérenne, la Municipalité renforce la sécurité des accès et des abords des écoles et engage d'importants travaux dans les bâtiments scolaires.

## Une adaptation à une menace extérieure

Suite aux récentes attaques terroristes en France, le Ministère de l'Éducation nationale a diffusé une circulaire le 29 juillet 2016 à destination du corps enseignant et des collectivités territoriales afin de sensibiliser et mettre en œuvre des règles définies pour assurer la sécurité au moment des entrées et sorties des élèves. À Ermont, ces règles ont été communiquées aux familles à la rentrée.



### DES PLANS DE SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES

Des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) face à des risques majeurs ont été mis en place dès 2012 par l'Éducation nationale dans les écoles. Ces risques peuvent être d'origine naturelle (tempête, inondation...), technologique (nuage toxique...) ou des situations d'urgence particulière (intrusion, attentats...). Le PPMS est élaboré dans le cadre du conseil des maîtres, il est mis à jour chaque année scolaire.

### TROIS EXERCICES DANS L'ANNÉE

Trois exercices de sécurité obligatoires sont organisés durant l'année scolaire, dont un exercice portant sur un « attentat-intrusion ». L'équipe éducative, les parents et les élèves sont informés de la semaine retenue pour l'exercice et sont sensibilisés sur les consignes à suivre.

Le jour de l'exercice, chaque classe se met réellement en situation. Un retour d'expérience est effectué *a posteriori* pour repérer les points d'amélioration. Ces exercices permettent de se préparer en cas de risques majeurs, d'éviter le sentiment d'insécurité à l'école et de rassurer les élèves.

Le premier exercice « alerte attentat-intrusion » s'est déroulé avant les vacances de la Toussaint. Un travail important a été conduit en amont dans chaque école, ce qui a permis de préparer efficacement les élèves à cet exercice. Une étude a été réalisée en lien avec les directeurs d'école, les Services techniques et la Direction de l'Action Éducative de la ville et le Commissariat d'Ermont, afin d'étudier les accès publics et privés de chaque bâtiment.

### UN COORDINATEUR AU SEIN DE CHAQUE CIRCONSCRIPTION

Madame Walter, conseillère pédagogique, est la référente sécurité auprès de toutes les écoles d'Ermont. Elle a formé les enseignants et apporté son aide pour la mise en place des PPMS dans chaque école. Elle informe les directeurs d'école et s'assure du bon déroulement des exercices.

### SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES



Les voyages scolaires ne sont autorisés qu'après avoir été signalés à l'autorité académique. Cette dernière peut interdire le voyage, en lien avec le Préfet, si les conditions de sécurité ne sont pas suffisantes. Les sorties scolaires occasionnelles (théâtre, piscine...) sont autorisées.

# Une vigilance accrue aux abords des écoles

La Municipalité met tout en œuvre pour assurer la sécurité de tous, avec une vigilance particulière pour les traversées de rues devant les écoles des familles, les fermetures de portails, la gestion des arrivées et départs dans les accueils de loisirs.



sites mais aussi sur les parcs des communes et fait respecter le stationnement payant et réglementé.

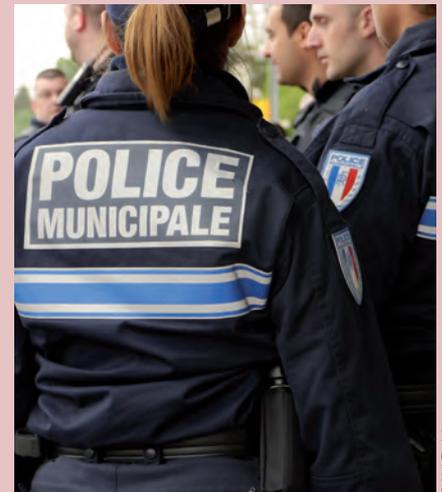
La Police nationale renforce et complète l'action de la Police municipale. Actuellement, elle apporte une vigilance toute particulière aux établissements scolaires, et notamment autour des collèges et lycées. Les équipes sont déployées immédiatement en cas de situation problématique.

## LES TRAVERSÉES EN TOUTE SÉCURITÉ

Dix-sept agents municipaux de surveillance, de sécurité ou de médiation sociale (onze agents de surveillance municipale des écoles et six agents de médiation) participent à la prévention aux abords des bâtiments scolaires et sécurisent le passage des piétons sur la voie publique. Ils ont pour mission la surveillance des entrées et sorties aux abords des écoles maternelles et élémentaires, le matin à 8 h 15 et 11 h 15 et l'après-midi à 13 h 15 et 15 h 30. Ils travaillent en collaboration avec la Police municipale intercommunale.

## LES PATROUILLES MOBILES DES POLICES MUNICIPALE ET NATIONALE

Les équipes de la Police municipale intercommunale effectuent des patrouilles lors des entrées et sorties d'écoles, avec une présence renforcée depuis un an. La brigade territoriale d'Ermont, composée de huit agents, assure la surveillance générale des zones sensibles de la ville. Elle est confortée par la brigade d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP), composée de dix agents, basée à Saint-Prix, qui intervient sur Ermont, Eaubonne, Saint-Leu la Forêt et Le Plessis-Bouchard. Elle intervient sur les points école de certains



# La sécurité est l'affaire de tous !

Les entrées et sorties d'écoles nécessitent une vigilance quotidienne des agents de la ville, des forces de l'ordre mais aussi des parents et des élèves. Les mesures de sécurité communiquées lors de la rentrée 2016-2017 doivent être respectées : interdiction de stationner aux abords des établissements scolaires, y compris sur les places de dépose-minute, éviter les attroupements devant l'établissement, ne pas s'attarder devant les accès et signaler tout comportement ou objet suspect.



Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement



Interdiction de stationner aux abords des établissements



Évitez les attroupements devant l'établissement



Signalez tout comportement ou objet suspect



Organisation de trois exercices de sécurité



Sorties scolaires autorisées, consignes relatives aux voyages scolaires sur [education.gouv.fr/vigipirate](http://education.gouv.fr/vigipirate)

## Les aménagements déployés par la Municipalité

Pour assurer la sécurité de tous les écoliers, collégiens et lycéens, la Municipalité a engagé des travaux d'investissement conséquents : renforcement et pose de mobilier urbain, installation de visiophones, de systèmes d'alarme et de communication.

### LE RENFORCEMENT ET LA POSE DE MOBILIER URBAIN

La Municipalité a interdit le stationnement de véhicules aux abords des établissements scolaires, la circulation est maintenue mais régulée. Ainsi, pour protéger tous les sites, des **barrières fixes** sont en cours d'installation.



Des **panneaux de signalisation** verticale, posés fin octobre aux portails d'entrée, rappellent cette interdiction, sous risque d'enlèvement.



Devant les groupes scolaires, crèches, gares et lieux de cultes, le stationnement et l'arrêt des véhicules de livraison sont interdits.

Enfin, une **barrière ouvrable** sera posée début décembre au lycée professionnel Gustave-Eiffel pour bloquer l'accès au parvis piéton.

Sur certains établissements, des travaux seront engagés, durant les vacances de février 2017 pour limiter la gêne et permettre l'**ouverture automatique des portes**. Un diagnostic des Services Techniques est en cours d'élaboration pour les portails et clôtures des établissements. Ils seront remplacés ou renforcés si besoin.

### LA MISE EN PLACE DE LA VISIOPHONIE



Pour améliorer le contrôle et le filtrage des entrées dans les établissements scolaires, la Municipalité installera un dispositif de vidéo interphonie pendant les vacances de février et Pâques 2017. Ces **interphones/visiophones avec caméra intégrée** permettront de contrôler les accès de tous les visiteurs (élèves en retard, parents avec un rendez-vous, prestataires de service...). Ainsi, il sera possible de communiquer en direct et de se présenter physiquement.

Plusieurs visiophones seront mis en place dans chaque établissement : dans les écoles maternelles et élémentaires, mais également dans les locaux de restauration. L'implantation des visiophones a été élaborée en concertation avec les directeurs d'école. Cet aménagement représente un budget supérieur à 100 000 euros.

### L'ACQUISITION DE SYSTÈMES D'ALARME ET DE COMMUNICATION

Enfin, la Municipalité a doté, dès la rentrée de novembre, chaque directeur d'école et les référents d'étage et de bâtiment d'un **système d'alarme**.

Par ailleurs, la ville a commandé **dix talkies-walkies** pour compléter le matériel acquis en 2015 dans le cadre du plan Vigipirate. Dans les accueils de loisirs, un agent est systématiquement positionné au portail avec un talkie-walkie, sur l'intégralité du temps d'accueil, pour assurer

les arrivées et départs des enfants. Celles-ci sont gérées par les enseignants dans les écoles maternelles, les familles ne pouvant plus entrer dans les enceintes scolaires et périscolaires (arrêté préfectoral de novembre 2015).



### SOLLICITATION DE L'AIDE DE L'ÉTAT

Le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) accompagne exceptionnellement les collectivités dans la sécurisation de leurs établissements scolaires via le versement de subventions. Les travaux entrepris par la ville d'Ermont, chiffrés à plus de 180 000 euros, pourraient être subventionnés. La demande a été effectuée en octobre à la Préfecture du Val-d'Oise.

**ADJOINTE AU MAIRE  
CHARGÉE DE L'ÉDUCATION :**  
Mme Martine Pégorier-Lelièvre



**Conseiller municipal délégué,  
Chargé du Secteur Périscolaire :**  
M. Emmanuel Landreau

**Conseiller municipal délégué,  
Chargé de la Sécurité et de la  
Défense :** M. Youcef Khinache

**••• DIRECTION DE L'ACTION ÉDUCATIVE  
••• Mairie Bâtiment A – 100 rue  
••• Louis-Savoie – 01 30 72 38 32  
••• education@ville-ermont.fr**

# Une unité d'enseignement maternelle ouvre à Ermont

Le 28 novembre, une unité d'enseignement maternelle pour enfants autistes ouvre à l'école maternelle Alphonse-Daudet grâce au partenariat entre la ville d'Ermont, l'Éducation nationale, l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH).



© Fotolia

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les unités d'enseignement maternelles (UEM) ont été créées en 2014 dans le cadre du plan autisme 2013-2017 qui prévoit la création de 110 unités pour 2017.

L'UEM permet d'associer la **scolarisation en école ordinaire**, dès le plus jeune âge et à temps plein, d'enfants autistes ou autres troubles envahissants du développement, qui n'auraient pu être scolarisés autrement, et **leur prise en charge médico-sociale**. L'éducatif et le médico-social sont exceptionnellement réunis en un même lieu. L'objectif est de pouvoir intégrer une classe collective à l'issue des trois années d'accompagnement, ou en cours.

La scolarité comprend ainsi des temps consacrés aux apprentissages, à la socialisation (lors des récréations et pauses méridiennes avec tous les élèves de l'école) et à l'accompagnement médico-social (accompagnement et soins). Elle est assurée par une équipe spécialisée composée d'un enseignant et de professionnels médico-

sociaux (éducateur, psychomotricien, orthophoniste, assistante sociale, psychologue), dont les actions sont coordonnées et supervisées. Les objectifs pédagogiques sont similaires aux programmes de l'école maternelle.

## UNE COLLABORATION ÉTROITE

L'Agence régionale de santé consacre 280 000 euros par an pour le fonctionnement de l'UEM. Elle finance l'acquisition de mobilier et de matériel spécifique ainsi que la masse salariale et les formations de l'équipe encadrante. L'Éducation nationale met à disposition un enseignant spécialisé, tandis que l'APAJH, qui dirige le SESSAD d'Argenteuil, pilote l'UEM et recrute le personnel nécessaire.

Enfin, la ville d'Ermont fournit le matériel scolaire, organise la mise à disposition d'une salle de classe, installe la fibre dans la classe et fait bénéficier les enfants accueillis d'un tarif selon le quotient familial pour les activités périscolaires.

## UN ENGAGEMENT FORT À ERMONT

Suite à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, la ville d'Ermont s'est engagée dans une politique en faveur du handicap. Elle a créé le Conseil Ville-Handicap en 2007 et a signé une Charte Ville-Handicap en 2009 ainsi que la Charte Musique et Handicap la même année avec le Réseau national musique et handicap pour une culture accessible à tous.

L'académie de Versailles a accepté la candidature de la ville d'Ermont et de son Conseil Ville-Handicap pour la création d'une unité d'enseignement au sein de l'école maternelle Alphonse-Daudet. Cette classe spécialisée est ouverte pour accueillir au maximum 7 enfants valdoisiens de 3 à 4 ans et 7 encadrants. Les enfants ont été sélectionnés par le SESSAD d'Argenteuil.

L'unité d'enseignement dispose d'une salle de classe et d'une deuxième salle, à proximité de la classe, destinée aux interventions individuelles, principalement paramédicales. La classe est reliée à un visiophone pour l'ouverture du portail pour pouvoir accueillir les professionnels médicaux et paramédicaux en horaires décalés. Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), animateurs, personnel de restauration et de ménage ont été sensibilisés pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

**ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ  
DES SOLIDARITÉS :**  
**M. Pierre Tellier**



• **CENTRE COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE (CCAS)**  
• **Mairie Bâtiment B**  
• **100 rue Louis-Savoie**  
• **01 30 72 38 50**

# La saison **tout public**

## Béregère Krief

HUMOUR



© Hélène Pambrun

Trois ans de succès et déjà 300 000 spectateurs pour son dernier one woman show ! Béregère Krief continue son ascension fulgurante dans le monde humoristique grâce à son talent reconnu du grand public. Fraîche et pétillante, la jolie blonde parle de tout, sans tabous, envoyant valser le politiquement correct. Pas le temps de se reposer, sur scène Jeanne d'Arc croise Batman et Freud côtoie Ribéry. Petite sœur, meilleure amie ou girlfriend, elle incarne tous les rôles avec brio !

LJMD Production – **Textes de** Grégoire Dey et Béregère Krief – **Mise en scène :** Grégoire Dey

➤ **Vendredi 6 janvier à 20 h 30 – T.P. : 30 € / T.R. : 27 €**

### Le saviez-vous ?

Béregère a été élue *Femme en Or\** de spectacle en 2015.

\* Les trophées « Femmes en Or » mettent en lumière des femmes d'exception et d'influence qui participent à l'évolution de la société.

### La presse en parle...

“ *Un peps d'enfer, du culot, un évident sens de la scène.* ”  
Télérama

“ *Un des noms qui vont compter dans les prochaines années. Elle a déjà pour elle le talent, le sens de la comédie, le flow et ce petit truc en plus qui la rend attachante.* ”  
Le Figaro



+ d'infos sur la saison sur [ermont.fr/culture](http://ermont.fr/culture)

## Maris et femmes

D'APRÈS WOODY ALLEN – THÉÂTRE



© Céline Nieszawer

Adapté du film de Woody Allen produit dans les années 90, le spectacle reprend un manège amoureux façon new-yorkaise. Jack et Sally, deux intellectuels annoncent leur séparation lors d'une soirée chez leurs amis Gabe et Judy, qui ne vont pas tarder à annoncer la leur. Entre remise en question et pluie de reproches, cette chronique conjugale est aujourd'hui adaptée par Christian Siméon et mis en scène par Stéphane Hillel. Des questions essentielles liées au couple seront soulevées dans un esprit vif et humoristique.

Arts Live Entertainment – **Adapté par** Christian Siméon – **Mise en scène :** Stéphane Hillel – **Avec** Florence Pernel, Astrid Roos, Hélène Medigue, José Paul, Emmanuel Patron, Marc Fayet et Alka Balbir.

➤ **Samedi 14 janvier à 20 h 30**  
**Spectacle réservé et offert aux abonnés**



## Zaza Fournier

CHANSON FRANÇAISE

C'est en 2008 que Zaza Fournier illumine la scène de la chanson française avec son album éponyme. Sensible aux thématiques féminines, elle chante des airs plaisants, directs et drôles. Dans son troisième album *Le Départ*, Zaza reste libre et décomplexée en s'accompagnant de son cher accordéon, elle joue sur les rythmes et nous emporte dans un univers bien à elle. Entre chœurs africanisants et ukulélé, Zaza Fournier innove grâce un incroyable duo avec Majiker, son acolyte pianiste et beatboxer.

La première partie du concert sera assurée par Polaires, un trio vocal composé de Claire, Olena et Perrine, trois musiciennes touche-à-tout.

➤ **Vendredi 20 janvier à 20 h 30**  
**T.P. : 18 € / T.R. : 14,30 €**

La saison **jeune public****Elle est où la Lune ?**

**C<sup>IE</sup> MON GRAND L'OMBRE – CINÉ-CONCERT  
À PARTIR DE 3 ANS**



© Sophie Laloy et Leïla Mendez

Un ciné-concert écrit, réalisé et composé par Leïla Mendez et Sophie Laloy. Textes des chansons extraits de *Cent Phrases pour Éventails* de Paul Claudel.

C'est l'heure d'aller dormir. Une petite fille Aka, joue à faire des ombres sur le mur de sa chambre, mais son rêve le plus fou, c'est d'aller sur la Lune...

Entre contrées colorées et étranges rencontres, suivez

les aventures d'Aka sur grand écran, le film est accompagné en musique par Leïla Mendez et en bruits par Sophie Laloy.

**Avec :** Leïla Mendez et Sophie Laloy ou Rama Grinberg – **Création son :** Loïc Le Roux – **Mise en lumières :** Bruno Brinas – **Regard extérieur :** Rama Grinberg – **Régie générale lumières et son en tournée :** Margaux Robin.

➤ **Mercredi 11 janvier à 15 h 30**  
Ciné-concert – À partir de 3 ans  
T.P. : 9,50 € / T.R. : 7,50 €



Réservez tout au long de l'année le ou les spectacles de votre choix en appelant le :

**01 34 44 03 80**

ou par mail : [theatre.reservation@ville-ermont.fr](mailto:theatre.reservation@ville-ermont.fr)

**Trois fois rien**

**C<sup>IE</sup> DU LOUP-ANGE – THÉÂTRE MUSICAL ET CIRQUE  
À PARTIR DE 5 ANS**



© Christian Lauté

Vivant dans une maison de poupées insolite, deux femmes font la rencontre d'un inconnu qui s'immisce, incongru, dans leur quotidien réglé comme du papier à musique. L'étranger bouleverse tout, s'enchaînent alors des situations absurdes et burlesques à la fois. Situé entre terre et ciel, l'espace de jeu se déploie peu à peu dans toutes ses dimensions.

**Direction artistique :** Hestia Tristani – **Mise en scène :** Paola Rizza – **Conception et interprétation :** Jérôme Aubert, Juliette Plihon, Hestia Tristani – **Musique :** Cécile Maisonhaute.

➤ **Samedi 28 janvier à 16 h**  
T.P. : 9,50 € / T.R. : 7,50 €



© Compagnie pyramid

**Ballet Bar**

**C<sup>IE</sup> PYRAMID – DANSE HIP HOP – JAZZ**

Avec humour et dérision, six danseurs de la compagnie Pyramid bougent au rythme de la musique proche des clubs de jazz new-yorkais. C'est avec force et légèreté que la scène vit autour du son grésillant du phonographe et des vinyles. Au-delà de la chorégraphie, les membres de Pyramid s'occupent aussi de la musique dont ils sont à la fois créateurs et interprètes : « *Elle est notre échappatoire dans ce vacarme ambient. Tantôt douce, tantôt brute, harmonieuse ou saccadée, elle fait de nous des marionnettes qui réagissent au moindre de ses appels.* »

**Chorégraphie :** Pyramid – **Avec :** Rudy Torres, Tony Baron, Mustapha Ridaoui, Fouad Kouchy, Youssef Bel Baraka et Michaël Auduberteau (ou Jamel Feraouche).

➤ **Mardi 31 janvier à 20 h 30**  
T.P. : 18 € / T.R. : 14,30 €

## Splendeurs de **l'Empire du Milieu**

PAR KATIA THOMAS – ABONNEMENT : 31 € / SÉANCE : 7,50 €

La Chine vous ouvre ses portes avec ce cycle de conférences retraçant sa longue histoire ainsi que la richesse et la diversité de ses arts.



© DR

### Aux origines de la civilisation chinoise : les dynasties Shang et Zhou (-1500 > -221 av. JC)

Dès les premiers temps de son histoire, la Chine connaît un développement avancé dans plusieurs domaines (agriculture, travail des métaux et du jade...) et devient ainsi un grand foyer civilisateur du continent asiatique. Les souverains Shang mettent en place un culte des ancêtres qui restera pendant toute son histoire au cœur des croyances religieuses chinoises. L'art du bronze fait preuve d'une maîtrise technique étonnante pour l'époque !

➤ Lundi 5 décembre à 14 h au TPF

### Les fondements de l'empire chinois : les dynasties Qin et Han (-221 > 220 ap. JC)



© Fotolia

En 221 av. JC, Qin Shi Huangdi prend le titre d'Empereur et unifie le territoire pour former le premier empire chinois. Si son armée céleste de soldats en argile veille toujours consciencieusement sur son tombeau à Xi'an, ses successeurs ne parviennent pas à garder le pouvoir et dès 207 av. JC, les Han imposent leur suprématie. Les quatre siècles du règne des empereurs Han sont fondamentaux pour la civilisation chinoise.

➤ Lundi 12 décembre à 14 h au TPF

### LE THÉÂTRE AU CONSERVATOIRE JACQUES-JUTEAU (CRC)

CATHERINE DECASTEL,  
PROFESSEURE DE THÉÂTRE,  
NOUS EXPLIQUE...

#### Mardi soir : création collective

« Il s'agit d'y appréhender l'écriture théâtrale par le biais de l'improvisation et de la découverte de la musicalité d'un texte, son rythme, ses sons, sa respiration. Mais aussi de fabriquer ensemble une dramaturgie, une mise en scène et enfin un spectacle abouti. »

➤ De 19 h à 21 h au conservatoire,  
Studio de danse

#### Jeudi soir : travail sur les auteurs du XX<sup>e</sup> et du XXI<sup>e</sup> siècle

« À partir de la technique du comédien, il s'agit de laisser l'émotion nous traverser. Cela implique de nombreux jeux et exercice de disponibilité et lâcher prise, un travail d'interprétation sur la voix, le corps, les codes de jeu, pour trouver l'interprétation juste. »

➤ De 20 h à 22 h au conservatoire,  
Studio de danse

INSCRIPTIONS  
ENCORE  
POSSIBLES !

• CONSERVATOIRE JACQUES-JUTEAU (CRC)  
• 44 rue de Stalingrad – 95120 Ermont  
• Renseignements au 01 34 15 51 14  
• conservatoire@ville-ermont.fr

### Les Cimaises du théâtre

Pour la deuxième exposition des Cimaises, le foyer du Théâtre Pierre-Fresnay accueille les œuvres de Virginie Trefert, une artiste libre et généreuse spécialiste de la peinture abstraite et figurative.



© FLASH 2016 huile sur toile

Du nu au portrait en passant par le paysage, sa sensibilité s'exprime spontanément dans le geste et l'énergie qui s'en dégage. À la fois fluide et entrelacé le trait éclate pour mieux révéler le sujet : la féminité dans tous ses états. Après l'obtention du 1<sup>er</sup> Prix du Salon du Hurepoix à Sainte-Genève-des-Bois en avril, Virginie Trefert a exposé au Parc Floral de Paris en mai et à Montigny-lès-Cormeilles en juin.

➤ Du 2 au 16 décembre au foyer du TPF. Entrée libre.  
Mercredi : de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h  
Jeudi et vendredi : de 15 h 30 à 19 h  
30 minutes avant chaque spectacle et séance de cinéma.  
Renseignements au 01 34 44 03 80

ADJOINTE AU MAIRE  
CHARGÉE DE LA CULTURE :  
Mme Joëlle Dupuy



• SERVICE CULTUREL  
• 3 rue Saint-Flaive Prolongée  
• 01 34 44 03 80 – ermont.fr/culture

## CINÉMA PIERRE-FRESNAY

**PLEIN TARIF : 6 € – TARIF - DE 14 ANS : 4 € – TARIF RÉDUIT** (titulaires de la carte Tribu, moins de 18 ans, étudiants de - de 25 ans, demandeurs d'emploi, + de 65 ans) : **4,60 €** (sur présentation d'un justificatif) – **CINÉ-JEUNESSE : 3,50 € – NOUVEAU : carte ciné 10 entrées à 43 €**

### La fille du train



Thriller américain de T. Taylor.  
Avec : E. Blunt, R. Ferguson,  
H. Bennett.  
Durée : 1 h 53  
Interdit aux moins de 12 ans

Rachel prend tous les jours le même train et passe tous les jours devant la même maison. Dévastée par son divorce, elle fantasme sur le couple qui y vit et leur imagine une vie parfaite jusqu'au jour où elle est le témoin d'un événement extrêmement choquant...

Mercredi 7 décembre à 18 h (VF)  
et 20 h 45 (VOST)

### Les animaux fantastiques



Film fantastique américano-britannique de D. Yates.  
Avec : E. Redmayne, K. Waterston,  
D. Fogler.  
Durée : 2 h 13

Les aventures de Norbert Dragonneau, l'auteur du livre Les Animaux Fantastiques qu'éduiait Harry Potter. 1926. Norbert Dragonneau rentre à peine d'un périple à travers le monde où il a répertorié un bestiaire extraordinaire de créatures fantastiques. Il pense faire une courte halte à New York mais une série d'événements inattendus risquent de prolonger son séjour.

Dimanche 11 décembre à 16 h

### Ma famille t'adore déjà !



Comédie française de J. Commandeur et A. Corno.  
Avec : A. Dupont, D. François,  
T. Lhermitte.  
Durée : 1 H 24

Eva accepte la demande en mariage de Julien, trentenaire bonne pâte et modeste. Elle le présente à ses parents qui résident sur l'île de Ré. Au cours d'un week-end de folles péripéties, Julien va faire exploser sa future belle-famille qui ne tenait que par des mensonges et des faux-semblants...

Mardi 13 décembre à 18 h

### Mademoiselle



Drame et thriller sud-coréen de P. Chan-Wook. Avec : K. Min-Hee,  
K. Tae-Ri, J.-W. Ha.  
Durée : 2 h 25

Interdit aux moins de 12 ans avec avertissement  
Corée. Années 30, pendant la colonisation japonaise. Une jeune femme (Sookee) est engagée comme servante d'une riche japonaise (Hideko), vivant recluse dans un immense manoir. Avec l'aide d'un escroc, Sookee a d'autres plans pour Hideko...

Mardi 13 décembre à 20 h 45 (VOST)

### Maman a tort



Comédie dramatique franco-belge de Marc Fitoussi. Avec : J. Jestin,  
E. Dequenne, N. Antignac.  
Durée : 1 h 50

Anouk, 14 ans, découvre brutalement un autre visage de sa mère, à la faveur de l'incontournable stage d'observation de troisième qu'elle effectue dans la compagnie d'assurances où celle-ci travaille. Une semaine d'immersion dans le monde adulte de l'entreprise, avec ses petits arrangements et ses grandes lâchetés...

Mercredi 14 décembre à 18 h

### Réparer les vivants



Drame français de K. Quillévéré.  
Avec : T. Rahim, E. Seigner,  
A. Dorval.  
Durée : 1 h 43

Tout commence au petit jour dans une mer déchaînée avec trois jeunes surfeurs. Quelques heures plus tard, c'est l'accident. Suspendue aux machines d'un hôpital du Havre, la vie de Simon n'est plus qu'un leurre. Au même moment, à Paris, une femme attend la greffe providentielle qui pourra prolonger sa vie...

Mercredi 14 décembre à 20 h 45

### Sully



Biopic et drame américain de Clint Eastwood. Avec : T. Hanks,  
A. Eckhart, L. Linney.  
Durée : 1 h 36

L'histoire vraie du pilote d'US Airways qui sauva ses passagers en amerrissant sur l'Hudson en 2009. Le 15 janvier 2009, le monde a assisté au «miracle sur l'Hudson» accompli par le commandant «Sully» Sullenberger : en effet, celui-ci a réussi à poser son appareil sur les eaux glacées du fleuve Hudson, sauvant ainsi la vie des 155 passagers à bord.

Mardi 3 janvier à 18 h (VF)  
et 20 h 45 (VOST)

### Ma vie de courgette



Film d'animation franco-suisse de C. Barras. Avec les voix de G. Schlatter, S. Murat, P. Jaccoud.  
Durée : 1 h 06 - dès 6 ans

Courgette n'a rien d'un légume, c'est un vaillant petit garçon. Il croit qu'il est seul au monde quand il perd sa mère. Mais c'est sans compter sur les rencontres qu'il va faire dans sa nouvelle vie au foyer pour enfants. Simon, Ahmed, Jujube, Alice et Béatrice : ils ont tous leurs histoires et elles sont aussi dures qu'ils sont tendres.

Mercredi 7 décembre à 14 h 30

Le Cinéma Pierre-Fresnay propose trois jours de cinéma, le mardi, le mercredi, une séance familiale le dimanche et un ciné jeunesse le mercredi. Pour des films encore plus variés.

01 34 44 03 80

+ d'infos sur [ermont.fr/culture/agenda/cinema](http://ermont.fr/culture/agenda/cinema)

### NOUVEAU ! Ciné p'tit déj'



#### Julius et le père Noël

Film d'animation danois de J. Ley  
Durée : 1 h 20 - À partir de 3 ans

Noël reste éternellement lié aux croyances de l'enfance. Julius, qui vit dans l'Orphelinat des Grelots, aime ce moment plus que tout car il est persuadé que c'est le Père Noël qui l'y a déposé quand il était bébé. Gregor, un autre pensionnaire plus âgé, n'a jamais accepté l'arrivée de Julius. Il le jalouse, se moque de lui et de ses histoires de Noël. Pourtant, un jour Julius est transporté dans un monde magique où l'on compte sur lui pour sauver Noël car le Père Noël a bel et bien disparu !

Dimanche 11 décembre  
Petit déjeuner à 9 h 30 et film à 10 h  
au même tarif que le ciné-jeunesse.

Avec la présence du Père Noël !

### Prêtez (ou empruntez) un jardin



© Fotolia

Vous rêvez d'un potager mais vous n'avez ni le temps ni la main verte ? Vous aimez cultiver vos légumes mais vous n'avez pas de jardin ? Pretersonjardin.com met en relation propriétaires de jardins

et jardiniers. Le site inaugure une nouvelle manière de concevoir le jardinage, plus ouverte, plus conviviale, plus solidaire et définitivement inscrite dans l'air du temps. Pour prêter ou emprunter un jardin, il suffit de s'inscrire gratuitement pour déposer une offre ou consulter les propositions dans votre région.

➤ [www.pretersonjardin.com](http://www.pretersonjardin.com)

### Un nouvel atelier à la MJC

La Maison des jeunes et de la culture (MJC) propose désormais un atelier d'architecture tous les mardis.

- Pour les adultes, à partir de 15 ans, de 19 h à 21 h.
- Pour les lycéens, de 19 h à 21 h.
- Pour les collégiens, de 17 h 30 à 19 h.

Renseignements à la MJC.

➤ **Maison des jeunes et de la culture**  
2 rue Hoche – 95120 Ermont  
01 34 15 73 31 – [mjc@mjcermont.com](mailto:mjc@mjcermont.com)

### Concert

Le groupe The Light Gospel propose un concert **vendredi 2 décembre à 20 h 30** en l'Église Saint-Flaive.

➤ **12 euros le billet – 15 euros sur place.**  
Informations et vente : 06 95 64 34 16



© Iram Nazir

### Arami

Arami, le salon annuel de l'art contemporain, organisé par l'association Les Amis des Arts, a accueilli une centaine d'artistes et plus de 400 œuvres **du 19 au 27 novembre**.

### L'Équipe Saint-Vincent fête Noël

Depuis plus de 40 ans, l'Équipe Saint-Vincent organise le traditionnel réveillon de Noël, en partenariat avec les Petits frères des pauvres et la ville d'Ermont. Samedi 24 décembre au soir, vous êtes seul(e), isolé(e), l'Équipe Saint-Vincent vous accueillera dès 21 h à l'école Victor-Hugo (rue de l'Est), pour partager un repas de fête. La soirée sera précédée d'une messe à 19 h, en l'Église Saint-Flaive. Pour les personnes non-véhiculées, l'aller (à la sortie de la messe) et le retour seront assurés par les bus sur divers quartiers de la ville : Chênes, Espérances, Carreaux et résidence Jeanne d'Arc. Si vous souhaitez participer aux préparatifs de cette soirée, ou aider les bénévoles de l'association à servir le repas durant la soirée, rendez-vous dès 14 h 30, à l'école Victor-Hugo. Enfin si vous connaissez des personnes isolées risquant d'être seules le soir de Noël, n'hésitez pas à contacter l'Équipe Saint-Vincent.

➤ **Inscriptions jusqu'au 10 décembre**  
**les mercredis et samedis de 9 h 30 à 11 h**  
**au 01 34 15 11 20, à la paroisse ou au vestiaire, les mercredis et samedis de 10 h à 11 h 30.**  
**Équipe Saint-Vincent 01 34 15 11 20**

### Réseau bronchiolite



© Fotolia

La bronchiolite aiguë est une infection virale respiratoire qui atteint les petites bronches (des nourrissons âgés de 1 mois à 2 ans). Dans la grande majorité des cas, le diagnostic médical et le traitement de la bronchiolite relèvent d'une prise en charge d'un médecin de ville. Seule une très petite proportion nécessite un recours hospitalier. Le plus souvent, c'est une maladie bénigne. Le réseau bronchiolite, ouvert jusqu'au 19 février prochain, a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite. Il propose aussi une alternative ambulatoire de qualité et de proximité suite à une prescription médicale.

➤ **Kinésithérapeutes : 0820 820 603**  
**Médecins : 0820 800 880**

Les associations de seniors proposent de nombreuses activités, de la marche à pied à la peinture sur soie, en passant par des conférences ou encore des sorties, à retrouver dans le magazine *Évasion*, disponible au Centre communal d'action sociale (CCAS) et sur le site de la ville : [ermont.fr](http://ermont.fr).

## Tous les mercredis

À partir de 14 h : pause café.  
Centre socio-culturel François-Rude.

## Tous les vendredis

À partir de 8 h 30 : Le petit café de la maison de quartier. Maison de quartier des Espérances.

## Tous les samedis

De 9 h à 12 h : ateliers de réparation au Repair Café (sous réserve de disponibilité des bénévoles).  
254 rue Louis-Savoie



## Jusqu'au 4

Campagne de calcul du quotient familial



## Jusqu'au 9

Enquête publique sur le Plan local d'urbanisme (PLU)



## Jusqu'au 31

Inscriptions sur les listes électorales

## Du 2 au 16

Mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h, jeudi et vendredi de 15 h 30 à 19 h : *Cimaises du Théâtre*, exposition de Virginie Trefert. Foyer du TPF.

## Samedi 3

8 h 30 : animations au marché Saint-Flaive

## Du 3 décembre au 1<sup>er</sup> janvier

Exposition des crèches de Noël.  
Église Saint-Flaive.



## Lundi 5

14 h : conférence « *Aux origines de la civilisation chinoise* ». Théâtre Pierre-Fresnay.

## Mardi 6

18 h (VF) et 20 h 45 (VOST) : *Moi, Daniel Blake*. Cinéma Pierre-Fresnay.

## Mercredi 7

8 h 30 : animations au marché Saint-Flaive  
14 h 30 : *Ma vie de courgette*.  
Cinéma Pierre-Fresnay.

18 h (VF) et 20 h 45 (VOST) :

*La fille du train*. Cinéma Pierre-Fresnay.

## Samedi 10

15 h : goûter de Noël, animations et spectacle de magie. Centre socio-culturel François-Rude.

20 h 30 : *Braises*, théâtre contemporain.  
Théâtre Pierre-Fresnay.



## Dimanche 11

9 h 30 : Ciné p'tit déj'.  
Projection de *Julius et le père Noël* à 10 h.  
Cinéma Pierre-Fresnay.

16 h : *Les animaux fantastiques*.  
Cinéma Pierre-Fresnay.

## Lundi 12

14 h : conférence « *Les fondements de l'empire chinois* ». Théâtre Pierre-Fresnay.

## Mardi 13

18 h : *Ma famille t'adore déjà !*  
Cinéma Pierre-Fresnay.

20 h 45 : *Mademoiselle*.  
Cinéma Pierre-Fresnay.

## Mercredi 14

14 h 30 : fête de Noël, spectacle et animations. Maison de quartier des Espérances.

18 h : *Maman a tort*. Cinéma Pierre-Fresnay.

20 h 45 : *Réparer les vivants*.  
Cinéma Pierre-Fresnay.

## Du 13 au 16

Ramassage des encombrants selon secteur

## Jeudi 15

20 h 30 : *Oreste aime Hermione [...]*, théâtre contemporain. Théâtre Pierre-Fresnay.

20 h 45 : réunion publique du conseil municipal. Mairie bâtiment B.

## Samedi 17

13 h 30 : goûter de Noël et projection du film « *Vaiana, la légende du bout du monde* ». Théâtre Pierre-Fresnay.

## Lundi 19

14 h – 19 h : après-midi festive.  
Centre socio-culturel des Chênes.

## Du 19 au 29

Accès Sports

## Mardi 20

14 h : animations *Kapla®*.  
Centre socio-culturel François-Rude.

## Mercredi 21

15 h : bal des enfants.  
Centre socio-culturel des Chênes.

## Jeudi 22

15 h : contes en famille et goûter.  
Centre socio-culturel des Chênes.

## Jeudi 29

14 h : yoga parents/enfants.  
Maison de quartier des Espérances.

+ d'infos sur  
[ermont.fr](http://ermont.fr)

## LISTE ENSEMBLE VIVONS ERMONT

La révision du PLU d'Ermont a été rendue nécessaire après l'adoption de la loi ALUR (proposée et votée par le parti politique de notre opposition) qui favorise une forte urbanisation. Cette révision s'inscrit également dans les schémas directeurs supra-communaux qui nous obligent, par exemple, à densifier l'habitat autour des gares.

S'il nous faut bien évidemment nous conformer aux obligations légales qui nous sont imposées –notamment, donc, le renforcement de l'urbanisation–, l'un des principaux objectifs de la majorité municipale au travers de la révision du PLU est de pondérer cette course vers la densification urbaine. L'opposition municipale a ainsi beau jeu de prétendre que le PLU que nous proposons vise à la densification de notre commune alors que ce sont des textes votés par leurs coreligionnaires politiques qui nous l'imposent !

Contrairement à ce que l'opposition prétend, le PLU proposé par la majorité municipale veille scrupuleusement à limiter les constructions massives. Ermont est déjà l'une des villes les plus denses du département : elle compte aujourd'hui environ 30 000 habitants pour une superficie de 416 hectares. Notre objectif est de stabiliser le nombre actuel d'habitants. Raison pour laquelle le règlement présenté dans le futur PLU contraint très fortement la construction de nouveaux logements dans les zones d'habitat collectif (quartier des Chênes, rue A. France...), mais contraint également la construction de bâtiments dans les quartiers pavillonnaires (Gros-Noyer, Dautry). À l'évidence, l'opposition s'est contentée de regarder le zonage du PLU sans prendre la peine d'examiner en détail sa partie réglementaire dans laquelle figurent pourtant ces restrictions. À moins qu'elle ne soit de mauvaise foi...?

Nous sommes aujourd'hui dans une phase d'enquête publique et de concertation. Le PLU proposé est donc pour le moment susceptible d'être affiné ou amendé. Les peurs que l'opposition tente de générer relativement au PLU ne reposent que sur de la propagande politique. Nous invitons chacune et chacun d'entre vous à vous référer directement à la source du texte via le site internet de la ville qui met à disposition l'ensemble des documents relatifs à la révision du PLU et à participer à l'enquête publique lors des concertations avec le commissaire enquêteur.

**Le groupe de la majorité municipale**

## LISTE GÉNÉRATIONS ERMONT

### Le budget des opportunités perdues

Un budget doit prévoir les dépenses de gestion courante, mais aussi l'investissement dans des équipements nécessaires pour satisfaire les besoins de tous dans notre ville.

Pour accroître les recettes des impôts, la municipalité a voulu fortement densifier Ermont par de multiples opérations immobilières ; elle continue dans cette voie en modifiant le PLU pour encore ajouter des zones permettant la construction d'immeubles à la place des maisons existantes.

La population augmente significativement, ce qui bien sûr génère des besoins en équipements. Mais la ville n'augmente pas en conséquence ses investissements dans son budget pour 2017. C'est le même depuis toujours : de pure gestion, figé. C'est totalement incompréhensible. Bien que cette année, l'emprunt augmente légèrement pour financer des projets qui ne visent le plus souvent qu'à remplacer les équipements supprimés, ce budget est toujours caractérisé par un taux d'endettement anormalement bas par rapport à la moyenne des villes de population comparable.

C'est une grave erreur. À quoi sert d'avoir dégagé des marges de financement si on ne s'en sert pas au bon moment ? Les taux d'intérêt des emprunts actuels sont particulièrement bas mais leur relèvement est annoncé. Nous prenons un retard qui crée maintenant une dette en qualité de vie et qui coûtera cher financièrement quand il faudra le combler avec des taux remontés. Nous demandons cet ajustement depuis plusieurs années mais dans son précédent budget, la municipalité a préféré augmenter les impôts.

Notre ville a besoin d'une politique cohérente avec la dynamique des nouveaux habitants. Augmenter ses équipements, prendre soin de son cadre de vie, faciliter le vivre-ensemble : des classes d'école, de crèches, des équipements culturels, des espaces verts et des stades valorisés, une solution pérenne pour des places publiques de parking, des déplacements cohérents et apaisés, alternatifs au tout voiture pour favoriser les commerces de proximité.

Pour équilibrer le budget, il faudrait aussi tirer parti de l'existant. Mieux entretenir et valoriser les équipements déjà présents plutôt que les détruire ou les abandonner (école Louis Pergaud, théâtre de l'Aventure, Club des Espérances, stade Raoul Dautry, menacé par le PLU et sans budget de rénovation prévu malgré les promesses, etc). Loin d'adopter cette politique, le Maire a annoncé l'abandon de sa promesse électorale d'une nouvelle crèche en centre-ville, alors que des solutions à coût maîtrisé existent, une crèche associative par exemple.

En quoi un budget prépare l'avenir s'il ne répond pas aux besoins créés par la politique urbaine du Maire ?

**Alain FABRE, Nicolas TCHENG,  
Raymond BOYER, Thierry QUINETTE**  
[www.bienvivreaermont.fr](http://www.bienvivreaermont.fr)

## LISTE ÉNERGIE CITOYENNE ERMONT

### “Les mauvaises surprises du P.L.U.”

Nous dénonçons en juin dernier le risque d'un Plan Local d'Urbanisme construit sans concertation avec l'agglomération Val Parisis. Nous ne pensions pas tomber si juste.

Parmi les mauvaises surprises, le quartier Gros-Noyer passe de « pavillonnaire » à « habitat dense collectif ». Pas juste la petite zone vétuste entre la gare et St-Prix mais bien tout le quartier jusqu'aux Chênes. Toujours plus de béton. Quartier Anatole France, la création d'une nouvelle rue allant du Foirail à la gare de Cernay va amputer de nombreux jardins. Toujours plus de goudron.

Mais le pire, c'est le quartier Raoul Dautry, qui passerait de « pavillonnaire » à « zone d'activités ». Une zone d'activité ! Alors que celle de la gare de Sannois, à 2 kilomètres de là, est devenue un no-man's land dangereux la nuit parce qu'aucune entreprise ne veut s'y installer. Alors que celles de St-Leu et de Taverny peinent également à se remplir. Notre maire ne parle-t-il donc jamais avec ceux de Sannois et Taverny pour définir ensemble une stratégie de création d'activités dans les ZAC déjà existantes ? Non-sens économique, risque d'insécurité, mais ce n'est pas tout...

Car loin des discours sur la préservation de notre cadre de vie, les espaces verts disparaissent : non seulement le stade va être roboté, mais Raoul Dautry est aussi un quartier où l'on trouve potagers, papillons, poules, chauve-souris, hérissons et tourterelles. A croire que l'environnement ermontois ne pèse par lourd face à ... mais face à quoi, au juste ?

Heureusement, les riverains s'organisent et se sont constitués en association. Nous serons à leurs côtés tout au long de cette bataille. Vous aussi, signez leur pétition (lien sur notre site web <http://energiecitoyenneermont.fr/>)

Et pendant ce temps, à Bessancourt, une famille à qui on avait pourtant promis qu'elle ne serait pas obligée de vendre son pavillon vient d'en être expropriée, avec l'accord du maire, pour créer la ZAC des Meuniers. Ermont, tu dors ?

**Patrice Lavaud**  
[energie.citoyenne@laposte.net](mailto:energie.citoyenne@laposte.net)  
<http://energiecitoyenneermont.fr>

## 👉 Quand venir en mairie ?

100 rue Louis-Savoie  
BP 40083 - 95123 Ermont Cedex  
**01 30 72 38 38** - Fax 01 34 15 29 92

[mairie@ermont.fr](mailto:mairie@ermont.fr)

**Lundi au mercredi** : 9 h - 12 h & 14 h - 17 h 30

**Jeu et samedi** : 9 h - 12 h

**Vendredi** : 9 h - 12 h & 14 h - 16 h 30

**Samedi** : 9 h - 12 h pour l'État civil uniquement

## 👉 Services municipaux

- Action Éducative - **01 30 72 38 32**
- Centre socio-culturel des Chênes - **01 34 14 32 65**
- Centre socio-culturel François-Rude - **01 34 44 24 60**
- Communication, Information, Documentation & Archives - **01 30 72 38 27**
- Conservatoire Jacques-Juteau - **01 34 15 51 14**  
- Musique / Théâtre / Danse
- Développement Durable - **01 30 72 38 52**
- État civil/Elections/Cimetière - **01 30 72 37 14**
- Jeunesse - **01 34 44 10 30**  
- Point Cyb - **01 34 44 10 35**  
- Espace loisirs jeunes - **01 34 44 10 36**  
- Point information jeunesse - **01 34 44 27 30**  
- CMEJ - **01 34 44 10 37**
- Maison de quartier des Espérances **01 34 15 75 07**
- Petite Enfance - **01 30 72 37 95**
- Pôle Culturel - **01 34 44 03 80**
- Politique de la Ville - **01 30 72 38 20**
- Prévention Santé - **01 30 72 31 78**
- Relations Publiques - **01 30 72 38 28**
- Services Techniques municipaux - **01 30 72 31 90**
- Sports - **01 34 44 10 30**
- Théâtres Pierre-Fresnay et de l'Aventure - **01 34 44 03 80**
- Urbanisme - **01 30 72 38 53**
- Vie de Quartier - **01 30 72 38 68**

## 👉 Services d'urgence

**Pompiers 18**

**Médecins** : SAMU : **15**

SOS Médecins du Val-d'Oise : **01 30 40 12 12**

**01 30 30 07 15**

**Centre antipoison** : **01 40 05 48 48**

**Vétérinaires (nuits, dimanches et jours fériés)**

**Syndicat des vétérinaires** : **08 92 68 99 33**

**Pharmacies de garde** : des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Les coordonnées des pharmacies de garde sont apposées sur votre pharmacie habituelle.

## 👉 Permanences de vos élus

- M. le Maire reçoit en mairie tous les samedis, de 9 h à 12 h sur rendez-vous.**
- Adjoint au Maire** : sur rendez-vous en mairie.
- Conseillers départementaux du Val-d'Oise** : Xavier Haquin et Aurore Jacob - Permanence sur rendez-vous en mairie principale, chaque premier samedi du mois de 10 h à 12 h.  
**Prochaines permanences** : 3 décembre et 7 janvier. Prenez rendez-vous au **01 34 25 30 14** ou par mail à l'adresse [carole.bakour@valdoise.fr](mailto:carole.bakour@valdoise.fr)
- Député** : Gérard Sebaoun - Permanence sur rendez-vous en mairie bâtiment A, chaque deuxième vendredi du mois à partir de 18 h.  
**Prochaine permanence** : 9 décembre et 13 janvier. Prenez rendez-vous au **06 28 65 75 20**, par mail à l'adresse [gsebaoun@assemblee-nationale.fr](mailto:gsebaoun@assemblee-nationale.fr) ou par courrier : Gérard Sebaoun - Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, 75355 PARIS 07 SP

## 👉 Établissements publics

- Bibliothèque annexe André-Malraux - **01 34 14 97 32**
- Centre communal d'action sociale - **01 30 72 38 50**
- Communauté d'agglomération Val Parisis - **01 34 44 82 00**
- Médiathèque intercommunale André-Malraux - **01 34 44 19 90**
- Syndicat Émeraude - **01 34 11 92 92**

## 👉 Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.

**Secteur 1** : 13 décembre 2016 et 17 janvier 2017

**Secteur 2** : 14 décembre 2016 et 18 janvier 2017

**Secteur 3** : 15 décembre 2016 et 19 janvier 2017

**Secteur 4** : 16 décembre 2016 et 20 janvier 2017

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus. Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr) ou [www.syndicat-emmaude.com](http://www.syndicat-emmaude.com).

**Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard**

**Syndicat Émeraude - Éco-site**  
12 rue Marcel-Dassault - Parc d'activité des Colonnes - 95130 Le Plessis-Bouchard  
**01 34 11 92 92**  
[contact@syndicat-emmaude.com](mailto:contact@syndicat-emmaude.com)



## 👉 Espace info énergie

**Permanence à Ermont**

Chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, sur rendez-vous, de 16 h 15 à 19 h. Mairie bâtiment A - 100 rue Louis-Savoie BP 40083 - 95123 Ermont Cedex  
**01 30 38 07 30**

**Espace info énergie**

Pact Val-d'Oise - 13 boulevard de l'Hautill 95092 Cergy-Pontoise  
**01 30 32 97 21** - Fax 01 30 38 38 05  
[infoenergie.org](http://infoenergie.org)

**Service municipal Développement Durable**

**01 30 72 38 52**  
[developpementdurable@ermont.fr](mailto:developpementdurable@ermont.fr)



## 👉 Forces de l'ordre

**Hôtel de Police**

201 rue Jean-Richepin - BP 82  
95123 Ermont Cedex - **01 30 72 66 66**  
Ouverture du commissariat et dépôt de plainte 24 h/24.

**Police municipale intercommunale**

Numéro unique : **01 34 44 82 98**  
76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix  
Accueil du public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.  
La brigade intercommunale est joignable du lundi au samedi, de 8 h à 23 h, et le dimanche, de 9 h à 20 h.

**Poste d'Ermont**

7 rue de la Réunion - 95120 Ermont  
Accueil du public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

## NAISSANCES

### I AOÛT 2016

29 : Anastasia Gérardin Ivanoff

### I SEPTEMBRE 2016

23 : Arthur Bruneau  
25 : Lise Meyer – Louis Yzeux  
27 : Ali El Chaheb  
28 : Théo Lefebvre  
29 : Mayssae Lmehti  
30 : Lana Pourre – Amine Zait

### I OCTOBRE 2016

1<sup>er</sup> : Hedi Naghmouchi  
5 : Abigaëlle Castry  
6 : Margaux Hoffsaes  
9 : Eileen Tshiaji Mutombo  
10 : Majda Amira – Léa Hervet  
12 : Fabio Undiemi Deforêt  
13 : Jannah Nkeussom Ngalatchui  
16 : Idris El Janati – Assile Naji  
17 : Robin Pellissard  
20 : Jonathan Mennoek  
27 : Hana Bensaid – Issa Diagouraga

## MARIAGES

### I OCTOBRE 2016

1<sup>er</sup> : Samy Amriche et Annie Boulmier  
29 : Pierre Riou et Muriel Bizet  
31 : Nordine Bennai et Khedidja Boussaha

## DÉCÈS

### I SEPTEMBRE 2016

17 : Régis Lefumat (51 ans)

### I OCTOBRE 2016

1<sup>er</sup> : Elisabeth Ivachenko (69 ans)  
10 : Denise Burlot, épouse  
Le Flohic (88 ans) –  
Jean Lemaire (70 ans)

\* Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.



DEMOS 2016

Retrouvez le reportage vidéo en ligne sur [ermont.fr](http://ermont.fr)

## CORINNA NIEMEYER, UNE MUSICIENNE AUX DOIGTS DE FÉE

Que ce soit, en Allemagne, en France ou en Suisse, la directrice artistique de Démon\* Corinna Niemeyer pratique son activité de chef d'orchestre avec passion et dévouement.

### UN PARCOURS EXEMPLAIRE

Diplômée des Conservatoires Supérieurs de Zurich, Munich et Karlsruhe, Corinna Niemeyer présente un parcours aussi dense que rigoureux...

« Je ne viens pas d'une famille de musiciens, j'ai découvert le violoncelle à l'âge de 5 ans, puis je me suis dirigée vers le piano. J'ai fait des études au conservatoire de Munich et c'est là où j'ai vraiment découvert la direction d'orchestre. Le travail en groupe me fascinait et le fait de jouer dans un orchestre a contribué à mon envie d'en diriger. Après avoir eu mon agrégation en musique, je me suis spécialisée dans la direction d'orchestre à Karlsruhe et à Zurich. »

Depuis septembre 2016, Corinna évolue en tant que chef principale de l'Orchestre de Sorbonne Universités à Paris.

### UNE MUSIQUE SANS FRONTIÈRES

Corinna Niemeyer travaille avec de nombreux orchestres professionnels tels que le Konzerttheater Bern, le New Japan Philharmonic Orchestra Tokyo, l'Orchestre Colonne de Paris... Autant de lieux qui font d'elle une artiste internationale.

« La musique est un super moyen de communiquer sans savoir parler une langue étrangère. » Corinna remarque tout de même que le « caractère » de l'orchestre dépend de la

culture et de l'approche qu'un pays peut avoir de la musique. Néanmoins, le monde musical reste ouvert aux différentes interprétations et à l'apprentissage de nouvelles techniques : « Dans un orchestre, il y a toujours un échange, on donne des idées mais on prend également les suggestions des autres. Entre chef et orchestre, c'est toujours une relation de confiance, un vrai travail d'équipe ! ».

### LE BESOIN DE TRANSMETTRE SA PASSION

Depuis février 2016, Corinna Niemeyer, enthousiaste de partager sa passion pour la musique orchestrale, est directrice artistique d'un orchestre d'enfants (Démon) à la Phil-

harmonie de Paris. Le Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale associe durant 3 ans, cinq villes du Val-d'Oise (Ermont, Franconville, Taverny, Saint-Leu-la-Forêt et Bessancourt) à l'initiative de M. Hugues Portelli, Sénateur-Maire.

« Démon, c'est un projet qui me plaît beaucoup et qui me fascine. Il y a beaucoup d'échanges et sur plusieurs niveaux : entre les enfants, les différents intervenants et moi-même. Ce qui me plaît c'est que Démon rassemble des personnes venant de différents horizons et qui apportent chacune leur point de vue. »

Au-delà de son travail de chef d'orchestre, Corinna tient à développer un lien fort avec les enfants, pour elle, les écouter est primordial : « Ils ont beaucoup d'énergie et d'enthousiasme et parfois, ils me font part de leurs idées, j'essaie alors de m'adapter à eux et de leur laisser la liberté de créer ».

Pour leur deuxième année, les enfants de Démon vont approfondir l'utilisation des instruments et le jeu en orchestre : « On travaillera davantage sur l'écoute pour qu'ils puissent jouer ensemble en totale harmonie ! ».

### LES CONSEILS DE CORINNA NIEMEYER AUX ENFANTS QUI AIMERAIENT FAIRE DE LA MUSIQUE :

- Ne pas avoir peur de se lancer (les parents devraient suivre la curiosité de l'enfant).
- Ne pas abandonner à la moindre difficulté, il faut persévérer.
- Jouer en groupe très tôt.

[corinnaniemeyer.com](http://corinnaniemeyer.com)

\* Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale. 32 petits Ermontois participent à ce projet et reçoivent chaque semaine des cours de pratique musicale en orchestre.